



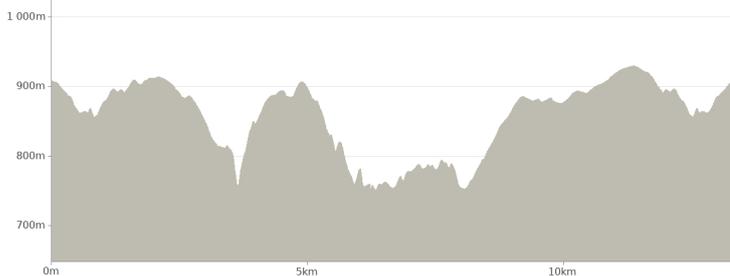
Saint-Flour communauté,
Pôle de pleine nature
Tél. 04 71 23 52 75
www.pays-saint-flour.fr/

-  **Départ : Place de l'église Saint-Martial**
-  **4h00**
-  **13 km**
-  **215 m**
-  **Boucle**
-  **Vert**
-  

LES + RANDO

Paysages variés entre plateau, forêt et gorges de la Truyère. Superbe point de vue sur la retenue de Lanau au lieu-dit "les îles du Chambon".

Depuis un superbe point de vue vous dominerez une partie de la retenue de Lanau, au lieu-dit "les îles du Chambon". Vous traverserez des villages qui ont su conserver une architecture particulière dans la région (mur de Pierres sèches en schiste).



**SIGNALER
UN PROBLÈME**
sentinelles.sportsdenature.fr



SUIVRE LE BALISAGE



Continuer tout droit



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

www.meteofrance.com
08 99 71 02 15

URGENCES :

15 **17** **18** **112**
SAMU POLICE POMPIERS

NUMERO D'URGENCES
EUROPÉEN

PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ : Toute l'année.

RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE : Carte IGN 2536B Chaudes-Aigues/Faverolles/Gorges de la Truyère

PASSAGES DÉLICATS : Aucun

BALISAGE : Vert

NATURE DU TERRAIN : Non adapté aux poussettes

Depuis un superbe point de vue vous dominerez une partie de la retenue de Lanau, au lieu-dit "les îles du Chambon". Le circuit traverse les deux villages de Chassagne et Chanteloube qui ont su conserver une architecture particulière dans la région (mur de Pierres sèches en schiste).

D. Place de l'église de SAINT-MARTIAL. Traverser la place et se diriger vers le chemin entre la ferme et l'église. Suivre le chemin qui descend à travers les prairies, traverser le petit ruisseau de Besse et remonter vers le village. À l'entrée du village prendre à droite puis dans le village à gauche.

1. À la sortie du village emprunter le large chemin empierré et le suivre jusqu'à une grande plate-forme, prendre à droite et descendre à travers le bois coupé. Au carrefour, prendre à gauche, traverser le ru et suivre le chemin forestier jusqu'à la ligne électrique. Prendre ensuite une petite sente pour rejoindre un chemin que l'on prendra à gauche pour remonter jusqu'à un grand carrefour.

2. Prendre à droite jusqu'au village de Chanteloube (possibilité de prendre à gauche pour raccourcir).

3. Dans le village prendre à droite au niveau de la borne à incendie (Hors circuit : dans le virage prendre à droite sur 50 mètres, point de vue du barrage et les îles du Chambon). Au premier carrefour, à droite puis encore à droite pour suivre le chemin parallèle au barrage et qui remonte jusqu'à Chassagne. A la route, prendre à droite.

4. Dans le village, prendre à gauche. Après la dernière maison, prendre le chemin à droite. Continuez tout droit (bonne "grimpe" après le ru d'Irlandès). Au carrefour, prendre à gauche le chemin qui longe les prairies.

5. Au quatre chemins, prendre à gauche, traverser la forêt et rejoindre la route goudronnée.

6. Prendre à droite la route sur 1 kilomètre.

7. Prendre à gauche pour descendre le long de la prairie jusqu'au village de Besse, prendre à droite, où l'on rejoint le chemin de départ que l'on prendra en sens inverse pour revenir au village de Saint-Martial.

LE BARRAGE DE LANAU

Située à environ 11 kilomètres en aval de Grandval, la centrale de Lanau, a été mise en service en 1962. Le barrage est de type "voûte mince". Son épaisseur à la base est de trois mètres, la longueur en crête est de 135 mètres et sa hauteur au-dessus de la rivière de 24,60 mètres.

La retenue couvre une surface de 113 hectares et a une capacité totale de 18 millions de m3. La cote de retenue normale (RN) est de 669 mètres.

Cet équipement, classé dans la catégorie "éclusées" a une productibilité moyenne annuelle de 466 GWH. Quand il vient de SAINT-FLOUR par la D921, le voyageur après une longue descente franchit LA TRUYERE à LANAU. Passé le pont, c'est la commune de CHAUDES-AIGUES et le CALDAGUES.

Des hommages de la fin du XIIème siècle révèlent l'existence d'un chemin conduisant de la paroisse de NEUVEGLISE vers le pont de VENTUEJOLS. Y avait-il déjà un pont à cette époque ? Aucune preuve, mais l'on sait qu'au XIVème siècle il n'en existait pas et que le franchissement de LA TRUYERE se faisait grâce à un bac (nau ; appellation à l'origine du nom du petit village bâti sur la rive droite) qui fonctionnera jusqu'au début du XIXème siècle. Dans les cahiers de doléances de la paroisse de CHAUDES-AIGUES, il est demandé le rétablissement du pont de LANAU emporté certainement par une crue de la rivière. Car des crues, la TRUYERE en a connue et de mémorables !

Sous le pont actuel, des repères datés marquent le niveau atteint par les eaux.